Envoyé en préfecture le 02/10/2020 Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le

ID: 081-218100345-20200929-2020 D57-DE

## TARN ARRONDISSEMENT DE CASTRES MAIRIE DE BOISSEZON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSEZON Séance du mardi 29 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice: 11 Présents: 7 Votants: 9 Absents: 4

Date convocation: Le 22 septembre 2020

N°2020\_D57:

Vente terrain BEZIAT

L'an deux mille vingt le mardi 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

**Présents**: AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde,

Absents: LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

**Absents donnant procuration:** TONON Yannick donne procuration à BERNA Martine; RAYSSEGUIER Christian donne procuration à CABROL Jacqueline.

Secrétaire de séance :

MONJAL Mathilde, a été nommé secrétaire de séance.

Vu la demande faite par Mr Hubert BEZIAT qui souhaite acquérir un terrain (cadastré sous le numéro A 234) appartenant au domaine privé de la commune de Boissezon et qui se trouve sur la commune du Rialet.

Vu la délibération du 4 mars 2020 n° 2020\_D06.

Vu la proposition d'achat faite par Mr Hubert BEZIAT à la commune de Boissezon pour la somme de 3 000€.

Après délibération le conseil :

Accorde la vente de la parcelle A 234 situé sur la commune du Rialet pour la somme de 3 000€.

Dit que les frais sont à la charge de l'acheteur.

**Autorise** Le Maire à procéder à toutes les formalités concernant cette vente.

Le conseil donne son accord à l'unanimité. Fait à Boissezon le 29 septembre 2020,

Le Maire, CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la souspréfecture Le 1 octobre 2020.

Fait à Boissezon Le 1 octobre 2020. Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.